

ACADEMIE DE CAEN
Lycée Victor HUGO
16, rue de la défense passive
B.P. 5132 Porte de Nacre
14070 CAEN Cedex
Tél : 02 31 47 45 50
Fax : 02 31 47 45 51
Mail ce.0142059m@ac-caen.fr

**REGLEMENT DE LA CONSULTATION
(R.P.C.)
ET CAHIER DES CHARGES SOMMAIRE**

Objet : fourniture d'un séjour d'une semaine au ski du 29 janvier au 5 février 2022.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Le lundi 21 juin 2021, 17 heures.

Le présent marché a pour objet la fourniture d'un séjour d'une semaine au ski du 29 janvier au 5 février 2022 avec pension complète et prestations de remontées mécaniques, location de matériel et cours de ski alpin.

Descriptif des prestations souhaitées:

Transport de 75 à 96 élèves et 6 ou 7 accompagnateurs ; départ le 29 janvier 2022 au soir de CAEN (voyage de nuit), arrivée le 30 janvier au matin avec petit déjeuner à l'arrivée. Retour à CAEN le 5 février 2022 au matin après un départ le 4 février au soir de la station, après le repas du soir. Nom et références du transporteur seront fournis. Tous les frais seront compris (repas des chauffeurs,...). Le transporteur devra retourner l'imprimé d'engagement que le lycée lui fera parvenir. L'offre devra mentionner les horaires prévisionnels de départ et d'arrivée à l'aller et au retour.

Le séjour comprendra, impérativement, la pension complète, un forfait semaine par personne pour les remontées mécaniques, la location du matériel de ski alpin pour chacun et pour 5 jours(*), des cours de ski 2 heures par jour du lundi au vendredi compris pour 42 personnes, la mise à disposition d'au moins 2 salles de classe pouvant accueillir chacune 48 élèves, ou 3 salles de classe de 32 élèves chacune. La proximité d'un centre médical et la rapidité d'accès aux pistes seront déterminantes dans le choix de l'offre. La mise à disposition de l'équipement de ski dès le dimanche 30 janvier (jour d'arrivée) sera aussi prise en compte.

(*) : matériel récent et en bon état.

Les prestations optionnelles, leur coût, incluses ou non dans le prix seront précisées.

Tous les participants seront hébergés sur le même site.

Une description du mode d'hébergement sera fournie : nombre de personnes par chambre, chambre avec ses propres sanitaires ou non, nombre de salles de classe ; nom du bâtiment ou immeuble d'hébergement, emplacement dans la station, altitude, proximité des pistes et urgence médicale (préciser distances et temps d'accès). Il est demandé un descriptif détaillé de la station, le nombre, le classement et la longueur totale des pistes.

Restauration : elle devra être adaptée en quantité et qualité à des jeunes d'environ 18 ans. La fourniture de propositions de menus est demandée. Des menus spécifiques sont à prévoir (Allergies alimentaires, pique-nique à la demande...). Le menu définitif sera convenu conjointement à l'attribution du séjour.

La proposition tarifaire devra comprendre ces prestations et être chiffrée en coût par personne, y compris les accompagnateurs, compte tenu d'un effectif de 75 à 96 élèves et 6 ou 7 accompagnateurs (soit 81 à 103 personnes).

S'il y a lieu, il convient de proposer plusieurs tarifs en fonction du nombre de personnes (ex. : 81 à – de 88 ; 88 à – de 96 ; 96 à 103).

La présentation de variantes ou options est autorisée.

Option annulation : l'assurance annulation sera à préciser

Clause contractuelle d'annulation, en cas d'épidémie : Si la présence d'une épidémie devait remettre en cause l'économie globale du voyage (conditions de transport et/ou d'hébergement), l'une ou l'autre des deux parties pourra prendre l'initiative de notifier l'annulation de ce contrat.

DOCUMENTS A JOINDRE A L'OFFRE :

- Règlement de la consultation signé,
- Déclaration du candidat,
- Acte d'engagement et son annexe.

MODALITES DE TRANSMISSION ET DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Les offres doivent être adressées à :

Lycée Victor HUGO
Intendance
16, rue de la défense passive
B.P. 5132 Porte de Nacre
14070 CAEN Cedex 5

Les offres devront être réceptionnées au plus tard le : **21 juin 2021, 17 heures.**

VALIDITE DE L'OFFRE :

Le soumissionnaire s'engage à maintenir la validité de son offre jusqu'au 30 juin 2021.

JUGEMENT DES OFFRES :

Pour répondre à l'offre économiquement la plus avantageuse, les critères de choix sont étudiés dans l'ordre suivant :

- **la valeur et le contenu des prestations proposées :**
 - proximité des pistes, cabinet médical (pondéré à 20%)
 - altitude, pistes (nombre, longueur,...) (pondéré à 20%)
 - conditions d'hébergement (pondéré à 15%)
- **le prix** (pondéré à 45%).

A CAEN, le

La Personne Responsable du Marché
Le Proviseur,

L. MACREL

A , le

Le candidat